

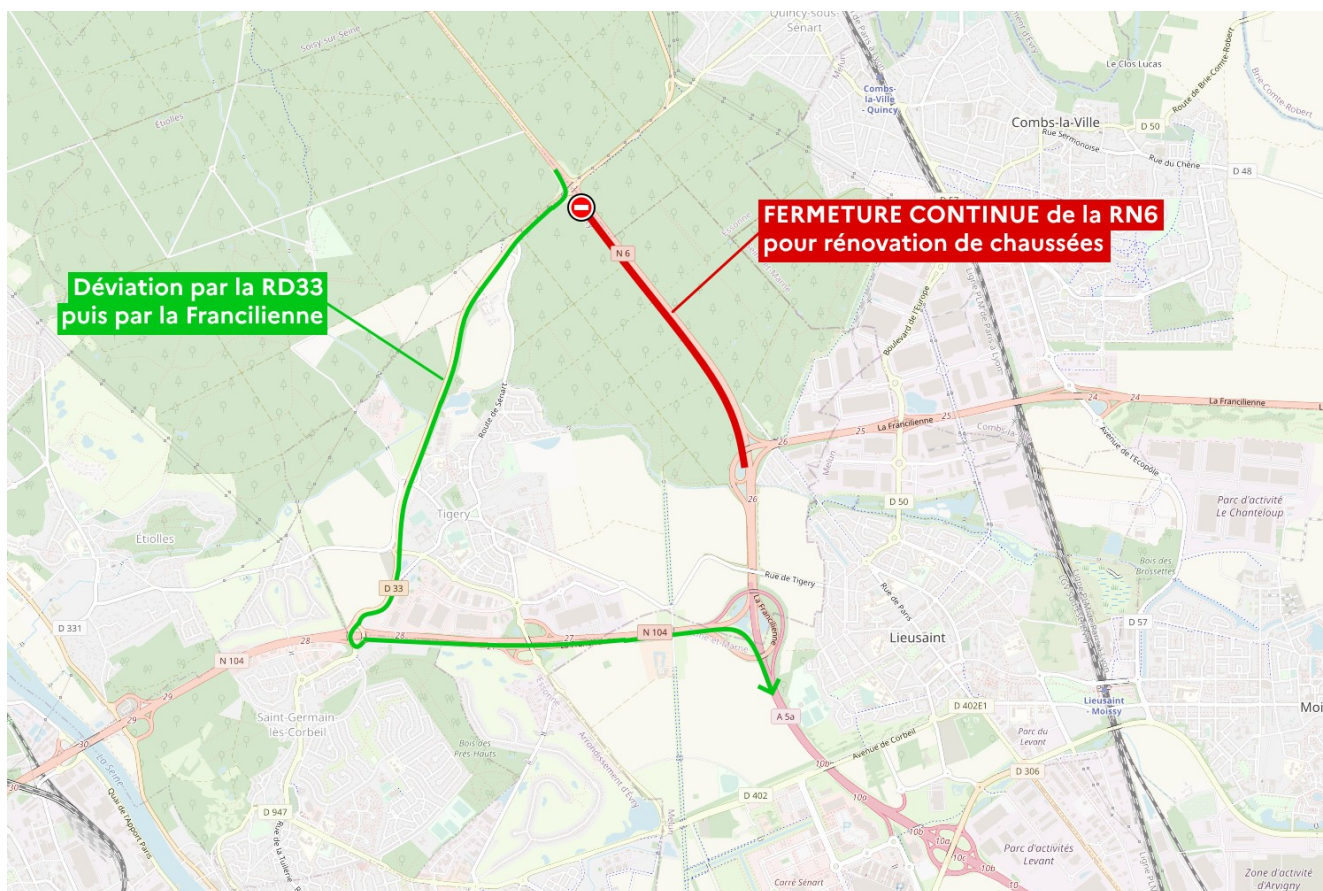
Créteil, le 20 juillet 2022

## Fermeture continue de la RN6 du 18 au 29 juillet

Du lundi 18 juillet 10h30 au vendredi 29 juillet 15h la RN6 sera fermée de manière continue à la circulation dans le sens Paris > province entre le carrefour de la Croix de Villeroy (intersection avec la RD33) et la Francilienne (RN104). Toutefois, cette section de la RN6 sera rouverte à la circulation le week-end des 23-24 juillet, du vendredi 22 juillet 15h au lundi 25 juillet à 10h30.

Cette fermeture est nécessaire **pour la rénovation 3 km de chaussées de la RN6**, ces travaux ne pouvant se dérouler uniquement de nuit du fait de leur particularité technique.

Les usagers provenant de la RN6 et souhaitant rejoindre l'autoroute A5 en direction de Sénart empruntent la RD33 jusqu'à St-Germain-les-Corbeil puis la Francilienne (RN104) en direction de Metz-Nancy, avant de rejoindre l'autoroute A5.





Pendant l'ensemble de ces travaux, les usagers sont invités à la plus grande prudence en respectant scrupuleusement la réglementation précisée par la signalisation mise en place pour leur sécurité et celle des intervenants.

Les usagers peuvent consulter [www.SYTADIN.fr](http://www.SYTADIN.fr) pour préparer leur déplacement. Les alertes sont relayées sur Twitter (@SYTADIN).

Pendant leurs déplacements, les usagers sont invités à être attentifs aux informations diffusées sur les panneaux à messages variables (PMV) et à écouter France Bleu Île-de-France sur 107.1 et radio autoroute sur 107,7

Placée sous l'autorité du **préfet d'Île-de-France, préfet de Paris**, la direction des routes d'Île-de-France (**DiRIF**) de la direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports (**DRIEAT**), service déconcentré du Ministère de la Transition écologique et solidaire, assure l'entretien, l'exploitation, la gestion et la modernisation des autoroutes non concédées et des routes nationales d'Île-de-France.

Site internet de la DiRIF : [www.dir.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr](http://www.dir.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr)